

**APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DE LA DEUXIEME COHORTE DE
PROMOTEURS A ACCOMPAGNER DANS LE CADRE DU PROJET DE
RENFORCEMENT DE L'ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL AU PROFIT DES FEMMES,
DES JEUNES ET DES PERSONNES VULNERABLES DANS LA REGION DU NAKAMBE
(EX CENTRE-EST) (PREE-CE)**

Dans le cadre de la Coopération bilatérale entre le Burkina Faso et le Royaume de Belgique 2023-2027, il est mis en œuvre un Programme, dont l'objectif est que « les communautés, et acteurs des territoires, en particulier les femmes, les jeunes, les Personnes Déplacées Internes (PDI) et les groupes vulnérables, résistent aux chocs, s'adaptent et innovent en valorisant leurs potentiels pour un développement inclusif, équitable et durable, dans un climat apaisé ».

A ce titre, Enabel a confié à la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF), en qualité d'Agence d'exécution, une Action pour le renforcement de l'écosystème entrepreneurial au profit des femmes, des jeunes et des personnes vulnérables dans la région du Nakambé (ex Centre-Est).

Ce projet vise à contribuer à l'amélioration du climat des affaires, à la diversification et à l'amélioration de l'offre de services non financiers aux entreprises, ainsi que la facilitation de l'accès au financement, au marché et au partenariat, afin de faciliter leur création et leur développement dans le territoire dit de « Koupela », couvrant les provinces du Boulgou, du Kouritenga et du Ganzourgou.

Dans cette perspective, la MEBF souhaite recruter une deuxième cohorte de 125 promoteurs de Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME), installés dans les provinces du Boulgou, du Kouritenga et du Ganzourgou.

Les promoteurs sélectionnés signeront un engagement à prendre part aux activités prévues et bénéficieront du renforcement de leurs capacités et d'un accompagnement, le tout sur une période de six (6) mois.

Les critères d'éligibilité sont les suivants :

- être une MPME formelle ou non formelle exerçant ses activités dans la zone d'intervention du projet ;
- posséder un projet de développement de son entreprise ;
- avoir au moins six (6) mois d'activités opérationnelles ;
- avoir un âge compris entre 18 et 35 ans ;
- avoir un besoin de renforcement de ses capacités managériales ;
- être disponible et disposé à participer aux différentes activités prévues dans le cadre du programme de renforcement des capacités et d'accompagnement.

Le dossier de candidature doit être constitué de :

- une fiche de candidature à télécharger sur le site Web de la MEBF : www.me.bf ou à retirer au niveau du Centre de Formalités des Entreprises (CEFORE) de Tenkodogo ou de Koupela, auprès des CREER de Koupela ou de Pouytenga et des secrétariats des mairies des communes concernées ;
- les copies légalisées des documents afférents à la reconnaissance officielle de la MPME (RCCM) ou du groupement (récépissé), s'il y a lieu ;

- une copie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) du promoteur ;
- un document attestant du statut de Personne Déplacée Interne (uniquement pour les Personnes Déplacées Internes).

Après l'analyse des dossiers de candidature reçus, les MPME potentiellement éligibles seront présélectionnées et feront l'objet d'identification physique et de visite d'évaluation (diagnostic), afin de parvenir à une sélection définitive des MPME devant prendre part au projet.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Les dossiers complets sont reçus **jusqu'au 19 janvier 2026, à 16h00**, au plus tard, au Centre de Formalités des Entreprises (CEFORE), à **Tenkodogo** ou à **Koupela**, et auprès des secrétariats des mairies des communes de **Andemtenga, Dialgaye, Garango, Kando, Komtoèga, Koupéla, Mogtèdo, Pouytenga, Tensobentenga, Yargo** et de **Zorgho**.

Pour toute information complémentaire, bien vouloir contacter le numéro de téléphone 61 74 09 08 ou le 70 03 41 88.



Me Souleymane OUEDRAOGO
Directeur Général